

Nos références à rappeler : URB/874.1-24.028

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le terrain concerné est situé à **1470 Bousval, rue de la Fontaine des Gattes 10 et cadastré division 3, section C n°63X.**

Le projet consiste en la **transformation d'une habitation existante** et présente les caractéristiques suivantes :

- Réhausse du volume principal d'un étage mansardé avec toiture à 2 versants (pente 45°, hauteur sous gouttière :3,85m par rapport au niveau 0.00 intérieur, hauteur faite 7,45m), toiture plate sur le volume secondaire d'entrée (hauteur 2,95m) ;
- Matériaux : pose d'un crépi sur isolant blanc cassé et soubassement gris sur l'ensemble de la construction, toiture à versant en tuiles gris foncé, toiture plate couverte d'une membrane d'étanchéité et menuiseries blanches.

Le projet est soumis à enquête publique pour les motifs suivants : Projet en dérogation au plan de secteur (zone agricole).

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du CoDT.

Le dossier peut être consulté **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**, durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale, Espace 2000 n°3 à 1470 Genappe, service urbanisme :

- du lundi au vendredi, de 8h00 à 11h45,
- les jeudis 28 mars 2024, 4 et 11 avril 2024 entre 16h30 et 19h00,
- les mêmes jeudis entre 19h00 et 20h00 sur rendez-vous pris au plus tard 24h00 à l'avance auprès de l'agent traitant.

Date affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Date et heure de clôture de l'enquête
Le 22 mars 2024	Le 27 mars 2024	Le 12 avril 2024 à 09h00

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal, durant la période d'enquête :

- soit par courrier ordinaire daté et signé (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe),
- soit par courriel identifié et daté (info@genappe.be),
- soit par télécopie datée et signée (067/79.42.47),
- soit remises à l'agent traitant dont le bureau se trouve au service Urbanisme (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe).

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique porteront la mention : URB/874.1-24.028

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de l'agent traitant ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe au service urbanisme le **12 avril 2024 à 09h00.**

La personne chargée de donner des explications sur le projet est l'agent traitant : **Elise FLEMAL – 067/79.42.30 – elise.flemal@genappe.be** dont le bureau se trouve au service Urbanisme (Espace 2000, n°3 à 1470 Genappe).

A Genappe, le 20 mars 2023

La Directrice Générale
(sé) M. TOCK

Le Bourgmestre,
(sé) G. COURONNE